

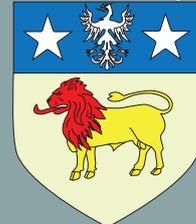


DONNEZ VOS ARCHIVES À LA VILLE !

Guide

à l'usage des détenteurs privés
d'archives de Rillieux-la-Pape

Rillieux-la-Pape



Préambule

On dit souvent que Rillieux-la-Pape est une ville jeune à l'histoire plus que millénaire. Cette identité multiple donne beaucoup de travail aux historiens et aux amateurs de mémoire.

Si nos archives municipales sont très riches, celui qui s'intéressera à la vie quotidienne des habitants ne trouvera que trop peu d'éléments personnels, privés, économiques qui sont autant de sources précieuses pour restituer l'esprit de notre ville qui a connu tant de bouleversements, tant de diversité.

Sans vos dons d'archives privées, que saurons-nous de la réalité de l'arrivée des rapatriés, puis des vagues migratoires lors de la construction de la ZUP ? Que saurons-nous de ce qu'il se passait avant, dans ce territoire rural ? Comment appréhender les vagues d'industrialisation ? Les chocs des fermetures à l'heure où aujourd'hui, l'activité économique revient de plus belle ?

C'est de votre vie qu'il s'agit, mais votre vie, celle de votre entreprise peut être conservée aux archives et être utile à tous ceux qui, et ils sont nombreux, cherchent à toucher l'âme de Rillieux la Pape.

Bien fidèlement,
Alexandre VINCENDET
Maire de Rillieux-la-Pape
Conseiller de la Métropole



LES ARCHIVES PRIVÉES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Selon la loi, les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité.

La qualité d'archives d'un document ne dépend donc pas de :

▷ SA DATE DE CRÉATION

un document daté du 30 décembre 2015 est une archive au même titre qu'un registre du XV^{ème} siècle

▷ SA FORME

registres, plans, documents reliés, dossiers, affiches, document unique, photographies... grand ou très petit format, tous sont des archives

▷ SON SUPPORT

toutes les archives ne sont pas sur papier, papyrus ou parchemin, les anciennes cassettes audio et vidéo, les documents numériques conservés sur disques durs, serveurs, DVD-roms... sont aussi des archives

▷ ... MAIS DE SON STATUT LORS DE SA CRÉATION

les archives témoignent de la vie et de l'organisation de leurs producteurs.



**LES ARCHIVES RILLIARDES SONT
TOUTES LES ARCHIVES QUI
CONCERNENT LA COMMUNE DE
RILLIEUX-LA-PAPE, SES HABITANTS ET
LEURS PARCOURS,
SES ASSOCIATIONS, SES ENTREPRISES...**



QUI PRODUIT DES ARCHIVES PRIVÉES RILLIARDES ?

On distingue les archives publiques, produites par l'État, les collectivités publiques et les établissements publics, des archives privées produites par les particuliers et les organismes privés.

Ainsi, les archives privées rilliarde peuvent avoir des provenances diverses :

▷ ARCHIVES FAMILIALES

▷ ARCHIVES D'ASSOCIATIONS

sportives, culturelles, amicales, centres sociaux, syndicats, aide et solidarité, MJC...

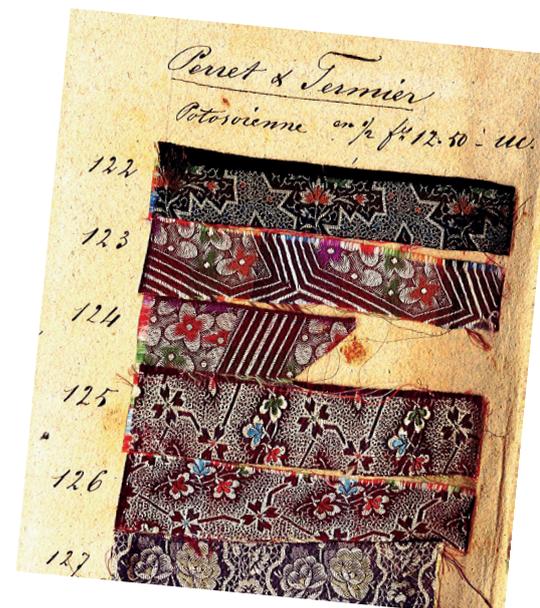
▷ ARCHIVES D'ENTREPRISES implantées sur le territoire et qui ont marqué son histoire

▷ ... ETC



LES TYPES DE DOCUMENTS SONT TRÈS DIVERS :

*lettres, manuscrits
comptes rendus de réunion
tracts, journaux, affiches, photographies,
cartes postales, dessins, témoignages...*



POURQUOI LES ARCHIVES PRIVÉES SONT-ELLES IMPORTANTES ?

Le fonds des Archives municipales est riche et compte 1 kilomètre linéaire de documents.

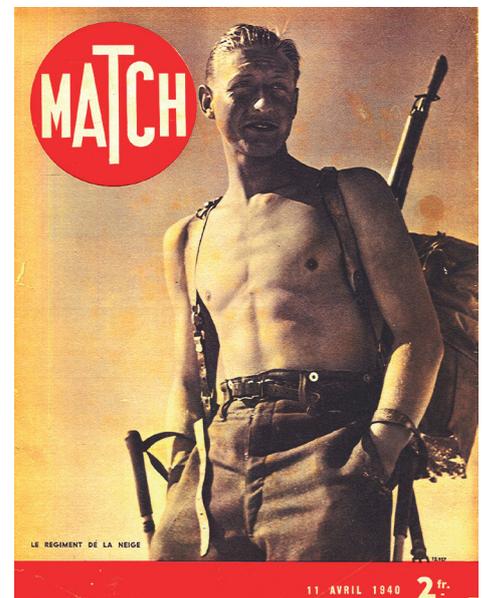
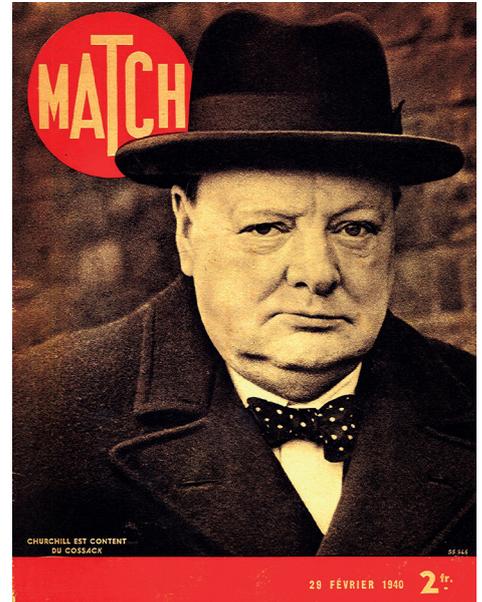
Néanmoins, il ne contient pratiquement que des archives publiques qui n'apportent qu'un regard administratif.

▷ Les archives familiales apportent une vision plus intimiste de l'histoire de notre ville telle qu'elle a été vécue par les habitants.

Lettres, journaux intimes de personnes aujourd'hui disparues, dessins d'enfants, cahiers d'écoliers, photos ... apportent de l'humanité aux trop froides sources administratives de nos fonds.

▷ Les archives des associations témoignent de l'implication des habitants dans leur ville, de leurs actions pour s'épanouir, pratiquer et partager leurs passions, s'entraider, se connaître et se faire connaître. Ces archives associatives témoignent de la vitalité des habitants de la commune, bien mieux que ne le font les archives administratives : la vie des associations sur le territoire ne se résume pas aux dossiers de subventions !

▷ Les archives des entreprises qui ont marqué le territoire sont aussi essentielles à la bonne compréhension de la commune : on ne peut ignorer l'impact d'entreprises comme Javel-Cotelle, Majorette, Lejaby ou Pyragric sur l'histoire de la ville.



POURQUOI CONFIER SES ARCHIVES À LA COMMUNE ET À SON SERVICE D'ARCHIVES ?

▷ **CES ARCHIVES PRIVÉES SONT FRAGILES.** Elles sont à la merci de nombreux dangers : le lent oubli au fin fond d'un grenier ou d'une cave, de mauvaises conditions de conservation, le manque de place qui conduit à leur destruction volontaire, la disparition des propriétaires, la méconnaissance de leur intérêt...

Leur préservation est essentielle, ce sont des sources indispensables à la connaissance et au partage de l'histoire de Rillieux-la-Pape.



▷ **POUR EN ASSURER LA CONSERVATION DANS LE TEMPS**

Les archives sont des documents fragiles, et leur pérennité exige un traitement particulier. Le service des archives municipales est en mesure de leur apporter des conditions de conservation aux normes : température, hygrométrie, éclairage, contenants adaptés et neutres...

▷ **POUR EN ASSURER LA COMMUNICATION**

Les Archives municipales ont vocation à valoriser les archives conservées dans leur fonds. Depuis la Révolution française, les services d'archives ont pour mission de mettre les archives à disposition du public, gratuitement. Ces communications se font systématiquement dans le respect des lois en vigueur.

En outre, les archives sont classées afin d'être plus facilement accessibles pour les lecteurs, et les archivistes sont disponibles pour aider à la recherche, à la lecture d'écritures parfois anciennes, à la compréhension du contexte de production.

▷ **POUR LES METTRE EN VALEUR**

Les archives conservées par la commune font l'objet de nombreuses mises en lumière, à l'occasion d'expositions, de communications à des groupes d'élèves lors d'accueil de classes, de jeunes, de personnes âgées, mais aussi lors de lectures-spectacles d'archives, de montages vidéos...



COMMENT REMETTRE SES ARCHIVES AUX ARCHIVES MUNICIPALES ?

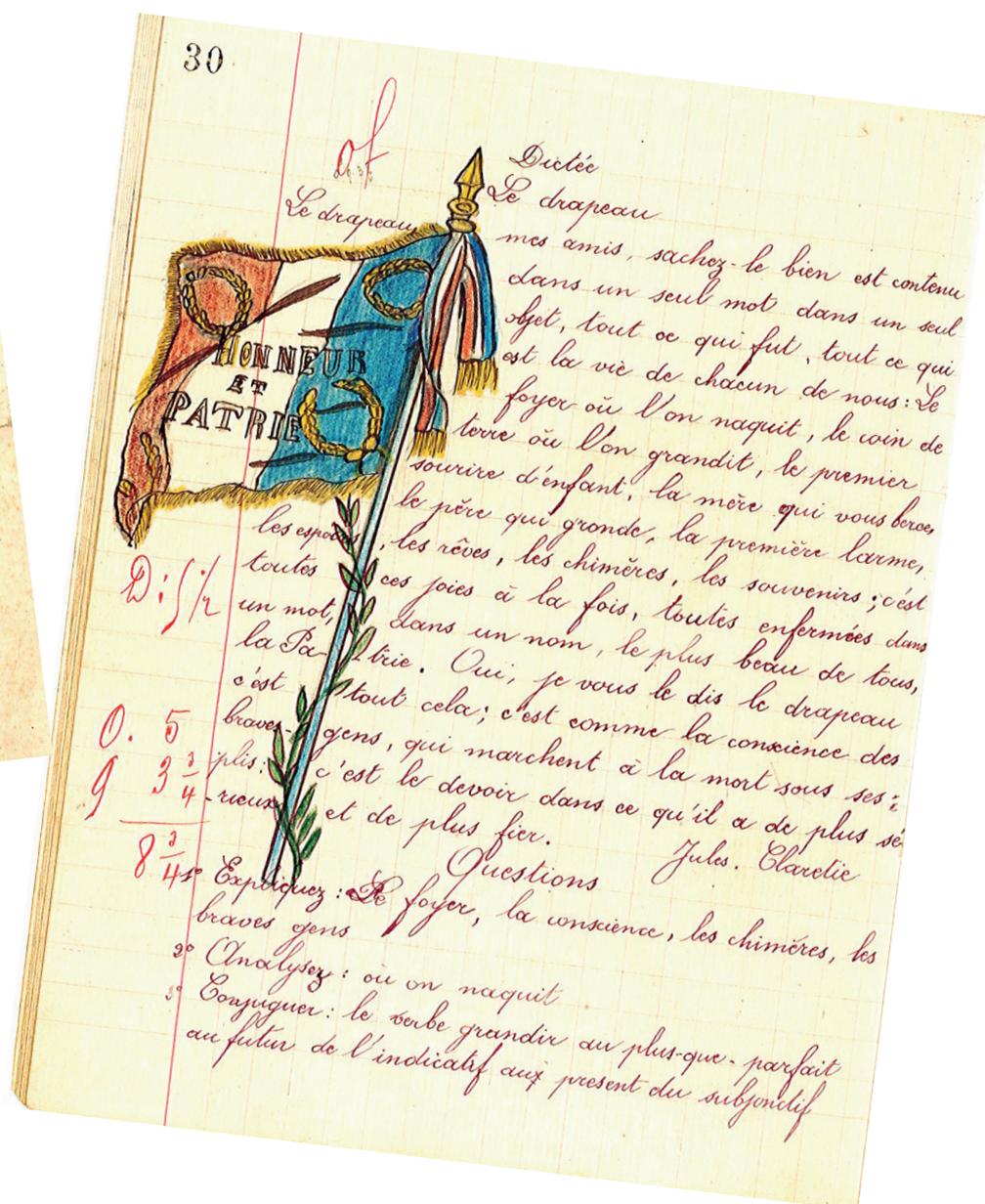
Il existe 3 manières de remettre ses archives à la commune :

▷ LE DON ET LE LEGS

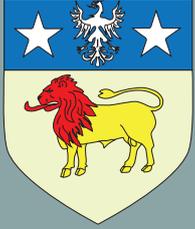
font rentrer les documents dans les fonds publics ; la commune en est alors propriétaire. Le donateur peut déterminer des conditions de communication particulières.

▷ LE DÉPÔT

le dépositaire des archives reste propriétaire des documents déposés. Le service des Archives se charge alors de leur classement, de leur bonne conservation, de leur communication dans le respect des termes du contrat établi. Néanmoins, si le dépositaire souhaite reprendre ses archives, il lui sera demandé de verser une contrepartie financière aux coûts de classement et de conservation.



Rillieux-la-Pape



ARCHIVES MUNICIPALES

Espace Baudelaire
83, avenue de l'Europe
69 1 40 Rillieux-la-Pape
Tél. 04 37 85 01 97
archives@rillieuxlapape.fr

